

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 37 (1911)
Heft: 6

Artikel: Le Collège des Avants sur Montreux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-28842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

9. *Ton-Ton*. — Dans ce projet, qui présente une heureuse utilisation du terrain, l'auteur a cherché à obtenir des grands préaux, de la meilleure configuration possible, orientés au sud. (L'indication de la correction du chemin de l'orphelinat pour donner plus de place dans le préau des garçons, n'est pas prévu dans le programme, mais cette indication ne modifie pas sensiblement les avantages du projet.)

Garçons. Le plan est simple quoique décroché ; classes au sud et à l'est, corridors suffisants et bien éclairés ; bon emplacement de l'escalier et des W.-C. Les salles orientées à l'est sont isolées sur trois faces.

Façades composées d'une manière simple, claire et tranquille, avec une bonne toiture. La couverture en terrasse de l'annexe, sur la face latérale, devrait être traitée d'une autre manière, afin de se mieux lier au corps principal.

Filles. La construction épouse logiquement la forme du terrain ; elle comporte la distribution des locaux demandés en un rez-de-chaussée, un étage et un étage mansardé ; tous les éléments sont disposés d'une façon avantageuse. De par la construction du pan mansardé du toit, l'Aula serait de dimensions très réduites.

La façade, simple de composition, est d'une architecture tranquille ; la hauteur limitée du bâtiment ne forme pas un écran désagréable par rapport au chemin de l'orphelinat et au mur de soutènement du préau des garçons.

La variante, avec entrée latérale et quelques modifications de distribution intérieure, est aussi intéressante. Le plan étant plus ramassé, les vestiaires en souffrent.

10. *Heimatschutz*. — Garçons. Plan allongé et symétrique, avec toutes les classes au sud, bon emplacement et éclairage de l'escalier, des corridors et W.-C. Ce plan, clair, simple et pratique, mais d'une grande banalité de composition, conviendrait sur un vaste emplacement horizontal, mais il ne s'adapte pas à l'emplacement à utiliser. Ce bâtiment, démesurément long et étroit, placé perpendiculairement à une pente de colline serait d'un mauvais effet au point de vue esthétique.

Façade régulière, banale, sans aucun caractère.

La variante présente la même disposition des classes au sud et modification de la partie postérieure.

L'ensemble paraît être mieux conçu.

La façade principale avec un grand pignon est plus caractéristique que l'autre. Préau assez vaste.

Filles. — Plan bien composé et dont la forme générale laisse un grand préau. La façade est simple, mais d'une architecture manquant d'esprit.

Après une nouvelle comparaison des qualités et défauts inhérents à ces cinq projets, les membres du jury décident, à l'unanimité, de classer trois projets pour l'attribution des primes dans l'ordre suivant :

- 1^{er} prix. Projet n° 1. *Tres faciunt collegium* ;
- 2^{me} " " n° 9. *Ton-Ton* ;
- 3^{me} " " n° 8. *Esthétique*.

Les plis de ces projets, ouverts dans l'ordre sus-indiqué, donnent les résultats suivants :

Premier prix, Fr. 1500 au projet n° 1, *Tres faciunt collegium*, de M. Rodolphe Spielmann, architecte, à Fribourg.

Deuxième prix, Fr. 850, au projet *Ton-Ton* de M. Alph. Andrey, architecte, à Fribourg.

Troisième prix, Fr. 650, au projet *Esthétique*, de MM. Troller, architecte, et Dumas, étudiant architecte.

En terminant ce rapport, nous vous remercions, Messieurs, de la confiance que vous nous avez témoignée et nous vous présentons l'assurance de notre considération distinguée.

MM. WECK E., syndic de la Ville de Fribourg ;

BUCLIN, L., président de la Commission des Ecoles ;

SCHALLER, R., architecte, à Fribourg ;

WALTER, Joss, architecte, à Berne ;

BAUDIN, Henry, architecte, à Genève ;

JUNGO, L., chef de service à l'Edilité, secrétaire.

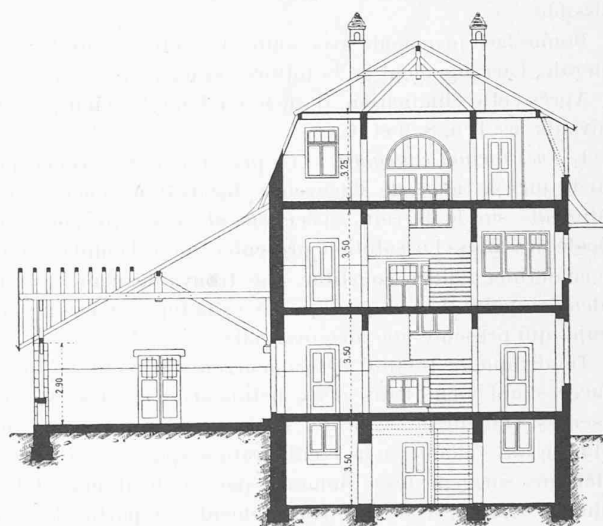
Fribourg, 6 février 1911.

Nous reproduisons aux pages 67 et 68 les principales planches du projet « Esthétique ».

Nous publierons dans notre prochain numéro le projet « Ton Ton ».

Le Collège des Avants sur Montreux.

Le pittoresque bâtiment dont nous reproduisons les plans et quelques vues aux pages 70 et 71 est l'œuvre de M. David Bauer, architecte, à Clarens.



Coupe. — 1 : 250.

Le bâtiment est en maçonnerie, pierre et sable de l'endroit. Encadrements de fenêtres en Savonnière. L'intérieur est aménagé conformément aux exigences actuelles en matière de confort et d'hygiène. Commencée en juin 1910, la construction a été achevée en décembre de la même année.

Tunnel du Lötschberg.

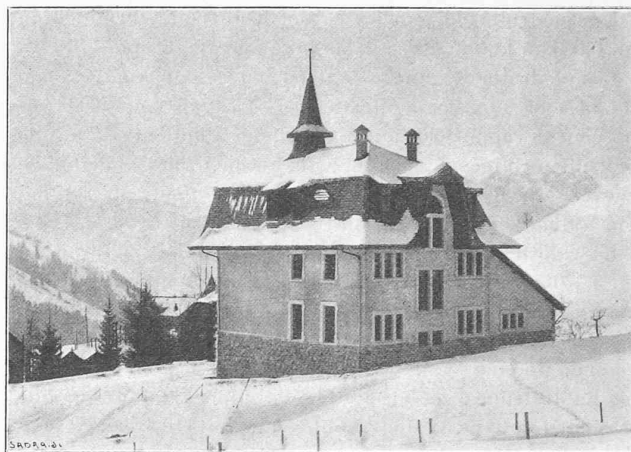
(Suite¹).

d. Aqueduc du tunnel.

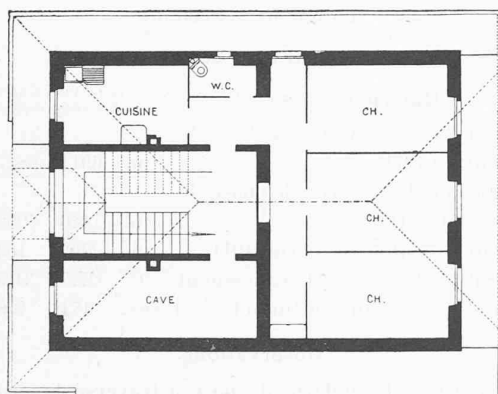
Le canal définitif est établi jusqu'au km. 3,220 ; le travail du trimestre est de 570 m.

La tranchée provisoire pour l'exhaure des eaux est creusée jusqu'au km. 6,070 ; elle a été établie pendant le trimestre sur une longueur de 540 m.

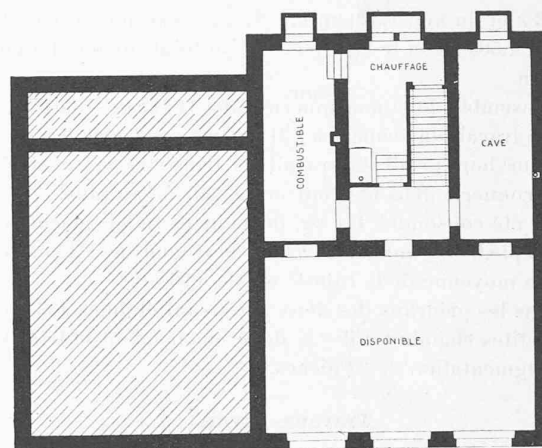
¹ Voir N° du 10 février 1911, page 35.



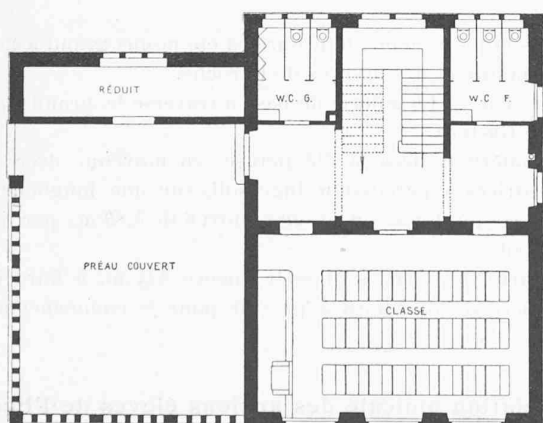
Vues.



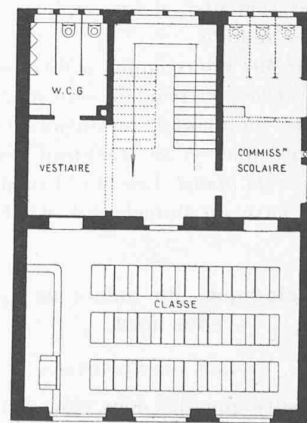
Plan du deuxième étage. — 1 : 250.



Plan du sous-sol. — 1 : 250.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 250.



Plan du premier étage. — 1 : 250.

LE COLLÈGE DES AVANTS SUR MONTREUX

Architecte : M. David Bauer, à Clarens.